

FESSENHEIM Biodiversité

Des marais sur l'Île du Rhin

Les anciens bassins de stockage des saumures exploités sur l'Île du Rhin à Fessenheim par les MDPa devraient laisser place à l'horizon 2022 à un important projet sur près de 35 hectares, avec la reconversion du site au travers de la création de marais, sa mise en valeur pour l'accueil du public avec un sentier balisé et la restauration de 12 hectares de pelouses sèches.



Un des quatre anciens bassins des MDPa qui sera remis en eau pour la création de marais.



Douze hectares de pelouses sèches doivent aussi être restaurés.

Plus de trente ans que l'on parle de ce projet de réhabilitation des anciennes aires de lagunage des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) sur l'Île du Rhin à Fessenheim. Un site de stockage des saumures avec ses quatre bassins qui s'étend sur près de 35 hectares et qui était alimenté par un saumoduc. Cette installation industrielle a été exploitée de 1960 à 1976 puis sur trois courtes périodes, en 1980, 1981 et 1988. La nature a ensuite repris ses droits sur l'Île du Rhin, mais l'idée d'une reconversion du site au service de la biodiversité a rapidement été lancée. « On en parlait il y a déjà 35-40 ans au club JPN de Nambenheim » se souvient Fernand Kasel. Un projet que portera Denis Ackermann, alors vice-président du Conservatoire des sites alsaciens (CSA) dès les années 1990.

Un projet dont on parle depuis plus de 30 ans

En 2008 dans nos colonnes, il expliquait déjà : « L'idée c'est de transformer en marais ces 35 hectares d'anciens lagunages en utilisant l'eau du Grand-Canal d'Alsace. Un tel aménagement permettrait à la faune aquatique de reconquérir de nouveaux milieux favorables à l'expression de la biodiversité rhénane et puis ce site est aussi favorable aux oiseaux puisqu'il se situe dans un couloir de migration nord-sud et qu'ils trouveraient là, un endroit pour faire une halte. Ce site deviendrait ainsi un lieu intermédiaire entre les zones humides qui se trouvent plus au nord et la Petite Camargue au sud ». Une étude sera même réalisée en 2010 et puis le projet restera ensuite en sommeil pendant plusieurs années avant d'être finalement relancé en 2017. « Il fallait notamment attendre que la concession des MDPa arrive à son terme, ensuite il y avait toute la procédure de remise en état du site, et puis un tel projet prenait tout son sens au regard de la politique de la Région au niveau du Rhin et avec le concours de l'Agence de l'eau, l'engagement d'EDF qui est propriétaire des terrains avec la commune de Fessenheim, l'expertise technique



Denis Ackermann et Fernand Kasel (CSA), Régis Thevenet (EDF) et Ludovic Edel (communauté de communes du Pays Rhin-Brisach) lors d'une visite sur le site. PHOTOS DNA

et scientifique du CSA » précise Luidovic Edel, agent de développement « environnement » à la communauté de communes du Pays Rhin-Brisach, le maître d'ouvrage du projet.

Les bassins remis en eau

L'aménagement, qui doit se concrétiser à l'horizon 2022 et faire l'objet d'une convention cadre (signée au mois de juin par la communauté de communes, EDF, la commune de Fessenheim et le CSA), comporte deux aspects.

Le premier concerne la réhabilitation écologique des anciens bassins de stockage des MDPa pour la création de marais, alimentés par une prise d'eau réalisée par EDF au sud du site sur le Grand-Canal d'Alsace (dont le niveau est environ 8 m au-dessus de l'Île du Rhin) et l'ancien chenal d'amenée des saumures.

Les quatre bassins seront ainsi remis en eau et des ouvrages permettront la régulation saisonnière des débits (on parle de 30 millions de m³/an) et des niveaux d'eau (de 60 cm à 2 m). Une partie de l'eau sera évacuée vers le vieux Rhin tandis que le bassin le plus au sud servira



De nouveaux milieux humides pour la faune. ARCHIVES DNA

de zone d'infiltration. Un réseau de mares en contact avec la nappe phréatique sera aussi aménagé. « C'est un projet important pour EDF » souligne Régis Thevenet, le directeur adjoint « concessions » chez EDF Hydro Est, rejoint par Denis Ackermann : « Ce projet est exemplaire en matière de reconversion d'un ancien site industriel au travers d'un retour de la nature. Ce qui doit se réaliser ici, c'est un peu le pendant de la Petite Camargue alsacienne et les milieux humides qui seront créés devraient attirer toute une faune avec les oiseaux d'eau, des oiseaux migrateurs, des amphibiens. Des espèces qu'on ne trouvera peut-être pas ailleurs et certaines qui se sédentarisent ici ». En marge de la remise en eau des bassins, ce sont aussi 12 hectares de pelouses sèches qui doivent être restaurés.

Un sentier de découverte et des observatoires

L'autre volet de ce projet est la mise en valeur de ces milieux naturels et l'accueil du public sur ces 35 hectares de l'Île du Rhin (qui en compte une centaine au total). Le parking actuel, au pied du pont sur le Rhin, servira ainsi d'accueil et de point de départ d'un sentier de découverte, balisé sur près de 6 km, permettant aux promeneurs d'emprunter trois circuits (au niveau des pelouses sèches et des bassins). Un sentier balisé qui permettra de canaliser le public dans ces milieux fragiles tandis que six observatoires seront aussi installés pour permettre aux marcheurs d'observer la faune à distance et sans la déranger.

« Ce sentier aura une vocation pédagogique et la Maison de la nature d'Hirtzfelden sera aussi impliquée dans ce projet qui est également important en matière d'attractivité touristique du territoire » précise encore Ludovic Edel.

Le projet, dont le coût est aujourd'hui chiffré à 2,5 millions d'euros pour les travaux de mise en valeur du site et d'ouverture au public, devrait devenir réalité pour la mi-2022. En attendant un important volet administratif attend encore les porteurs du projet et neuf mois de travaux sont prévus. ■

Jean-Alain HAAN